

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19889 - 77EME ANNÉE

2 juillet 1957 – 2 juillet 2021

Hommage à Raymond Vergès

En ce 2 juillet 2021, il est impossible de ne pas rappeler la mémoire du Dr Raymond Vergès, disparu il y a 64 ans, le 2 juillet 1957 à Saint-André, lui qui fut un éminent précurseur des luttes du peuple réunionnais pour la liberté, l'égalité et la solidarité.

Ce 2 juillet 2021 apparaît, à notre sens, comme la continuité symbolique de tout ce qui a marqué l'histoire de notre pays depuis plus de 80 ans, la volonté d'unir le peuple réunionnais autour des valeurs que nous venons de dire.

C'est, en effet, sous son impulsion que fut créée, au lendemain de la seconde guerre mondiale, le CRADS, Comité Republicain d'Action Démocratique et Sociale, rassemblant des femmes et des hommes de différents bords politiques et sociaux, pour obtenir la départementalisation de La Réunion. Il s'agissait alors de faire sortir le peuple réunionnais de la misère, de l'inégalité et des injustices de l'époque coloniale, aggravées par les conséquences de la guerre.

Aujourd'hui, dans des conditions évidemment différentes, c'est le même combat qui se poursuit, car les inégalités, les injustices, s'appuyant sur le mal développement de notre pays sont loin d'avoir disparu, en dépit d'indéniables transformations.

C'est tout l'honneur des communistes réunionnais, grâce au PCR de Paul Vergès, de s'être inscrits dans cette continuité historique, sans interruption, avec la volonté de rassembler toujours



Témoignages du 4 juillet 1957 rend compte de l'hommage rendu par les Réunionnais au fondateur de notre journal.

mieux et d'avantage, et à travers l'élection, en cette date hautement symbolique, d'une direction de gauche au Conseil Régional de la Réunion.

Jean Paul Ciret
Militant Communiste –
Saint-André

Produits malgaches interdits en France

Le Forum politique des îles appelle à la levée des sanctions commerciales et demande à la COI d'intervenir

Suite à l'annonce par la presse malgache de la fermeture des frontières d'un Etat membre de l'Union européenne à de nombreux produits de Madagascar, le Forum politique des îles de l'océan Indien demande aux autorités françaises de revenir sur leur décision. Tout comme Madagascar, la France est un Etat membre de la Commission de l'océan Indien et en assure actuellement de surcroît la présidence. C'est pourquoi le Forum politique des îles de l'océan Indien demande à la COI de se saisir de cette question d'extrême urgence.

La presse de Madagascar en date du 29 juin 2021 fait état d'une décision unilatérale de la France, membre de l'Union européenne, d'interdire l'entrée sur son territoire de nombreux produits malgaches. Cette interdiction concerne aussi La Réunion, région de l'Union européenne.

Les produits visés sont notamment l'alimentation y compris sous forme de conserves, les médicaments, les remèdes réalisés à partir de plantes médicinales. C'est-à-dire tout ce qui a vocation à nourrir ou à guérir. Ce choix de la France est un coup dur pour une économie malgache déjà durement éprouvée par les conséquences de l'importation du coronavirus. Cette décision fera date, car la présidence française de la Commission de l'océan Indien vient de commencer.

Cette décision intervient après l'annonce unilatérale du gouvernement français de faire de l'île malgache de Glorieuse une réserve

naturelle. Elle a lieu également peu de temps après la diffusion d'un reportage d'une télévision publique française sur la famine dans le sud de Madagascar. L'authenticité des faits rapportés et largement diffusés en Occident et à La Réunion est contestée par les autorités et par les journalistes malgaches présents sur place. Enfin, cette déclaration de guerre commerciale se situe peu de temps après l'annonce que le vaccin COVIDSHIELD fournit à Madagascar par l'initiative COVAX, impliquant l'Union européenne, ne figure pas sur la liste des vaccins permettant d'entrer en Europe sans quarantaine.

Le Forum politique des îles de l'océan Indien constate également que le gouvernement malgache maintient sa revendication de retour des îles du Canal du Mozambique sous sa souveraineté, alors que la France cherche à étendre la superficie du plateau continental de ces îles au potentiel économique et environnemental incontestable pour en exploiter les richesses.

Le Forum politique des îles réaffirme tout d'abord sa solidarité avec le peuple malgache visé par cette décision de l'ancienne puissance coloniale.

Il est ignoble de vouloir sanctionner un pays pillé par la colonisation, maintenu dans le sous-développement par un néo-colonialisme et qui a vu son économie ravagée par les conséquences du coronavirus, une crise sanitaire apportée par l'Occident dans notre région.

Le Forum politique des îles de l'océan Indien condamne cette escalade et demande à Paris de mettre fin à toutes les mesures de rétorsion prises à l'encontre des produits malgaches.

Le Forum politique des îles demande à la Commission de l'océan Indien de se saisir de cette question en urgence.

La France, Etat membre, vient en effet de fermer ses portes aux produits de Madagascar, Etat membre. Tout silence de la COI sur cette question ne pourra être interprété que comme le signe de la faiblesse de cette organisation face aux intérêts d'une ancienne puissance coloniale.

Le Forum politique des îles de l'océan Indien rappelle l'importance des défis communs que nos peuples auront à relever dans de nombreux domaines, et qui ne pourront être résolus que par des relations de bons voisinages. L'avenir de notre région passe par le co-développement. Toute initiative allant dans le sens d'un isolement d'un ou plusieurs pays de notre région sera donc fermement combattue.

*Pour le Forum politique des îles de l'océan Indien,
Le Secréariat*

Edito

Les outre-mer ont maintenant un ministre à temps partiel

Le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, a été élu président du conseil départemental de l'Eure, au premier tour. Il cumulera cette fonction avec celle de son portefeuille ministériel.

Le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, a été élu ce jeudi président du conseil départemental de l'Eure, au premier tour, et a prévu de cumuler ces deux fonctions avec l'accord du président de la République, a-t-on appris auprès de son entourage. Sébastien Lecornu, 35 ans, a obtenu 39 voix (cinq blancs et deux nuls), sur les 46 que compte l'exécutif du conseil départemental du territoire normand. "Il n'y a pas de texte juridique qui interdit ce cumul-là. Le président de la République lui a accordé une autorisation pour qu'il puisse cumuler pour un temps les deux fonctions, sa fonction ministérielle et de président du département de l'Eure", a assuré à l'AFP son entourage.

Le ministère des Outre-mer est l'administration chargée de coordonner l'action du gouvernement dans les départements d'outre-mer, les collectivités d'outre-mer, la Nouvelle-Calédonie et l'île Clipperton et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des règles applicables dans ces collectivités. Il est dirigé par le ministre des Outre-mer, membre du gouvernement français. Héritier du ministère des Colonies, il devient « de l'Outre-mer » en 1946, puis « des Outre-mer » en 2012. Ces dernières années, cette administration a pu être dirigée par un secrétaire d'État ou un ministre délégué, perdant ainsi son appellation de ministère. Sébastien Lecornu est nommé ministre des Outre-mer le 6 juillet 2020, dans le gouvernement Jean Castex.

Ce ministre qui doit coordonner les politiques publiques dans les outre-mer, soit sur un territoire où le soleil ne se couche pas, depuis les Antilles, en passant par l'océan Indien et pour finir dans le Pacifique, trouve le temps de gérer à temps plein un département. Il doit aussi gérer des dossiers importants, tel que la décolonisation de la Kanaky. Sans oublier les décrets de la loi sur l'égalité réelle qui doivent être pris depuis de nombreuses années. Et nous ne parlons pas de la pauvreté, ni de la vie chère, ni des effets de la crise sanitaire.

La raison est plus profonde. En pleine débâcle électorale, le parti présidentiel ne peut pas se priver d'une présidence d'un exécutif local, le seul qu'ils ont. Ce nouveau monde, ressemble de plus en plus aux derniers souffles de l'ancien monde. D'ailleurs, à part Vergoz qui aura décidément mangé à tous les râteliers, le parti présidentiel n'existe pas à La Réunion. On peut faire le même constat avec son soi-disant opposant d'extrême droite qui devait prendre des Régions et des Départements. En fait le match à deux que l'on veut nous imposer pour l'élection Présidentielle, n'est pas une fatalité. Mais pendant ce temps-là, les outre-mer sont les éternels sacrifiés de la République.

« Mon péi bato fou ousa banna i ral anou »

Axel GAUVIN

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kossa l'ariv Moush sharbon don ? Dézyèm morso

In zistoir Robert Gauvin

Samdi passé mwinn la rakonte azot in zistoir dsi moush sharbon-promyé morssos. In zistoir pou di azot koman l'ékrivèr lété fatigué avèk moush sharbon dann son kour. Fatigué si tèlman ké li la désside kine lo bébète pou an avoir in kard'ère d'pé.

Kriké ! Kraké !

Alorss wi sar rode in bonb pou tyé zinsèk. Pa in pti bonb pou tyé pti-pti zinsèk, non va ! In gro bonb pou tyé gro-gro zinsèk, konm k'i diré zinsèk de Franss.

Ala wi ansèrv lo vann konm boukliyé. Bien kashyète déyèr, wi atann ziskatan li pass... Wi vize ali bien konmkifo, wi ajust ali bien konmkifo... prèss san tranblé. Pran sa pou toué mounoir... Loupé. Mé sé k'lü lé vif lo salopri... Alorss wi shanj manyèr : in jour wi profite lokazion lü lé bien okipé dann son trou pou dévide la moityé lo bonb dsü son tête : goute amwin ! Pa possib so kou issi lü la gingn son kou d'rèss trankil ! Solman, la pa vré ! Wi antannn ankòr konm in margognaz dann fon lo trou, lo tan taye la briz ou napoin – « vou, vou, vou » ! in spèss kamikaz i vol sü ou. Wi shavire ki-sü-tète, pou pa gingn out kokman.

Hier mwinn la sorte bonèr dan la kour pou guète si mon pyé Seriz de shine la bien anfleuri, si mon pti – sitron galé lavé forsi, si mon trèye grenadine l'avé bien sharjé. Moin té i arvien pa : atèr, devan mon pié, devine azot kouék' mi apèrssoi ? Mon zènmi-son larmür noir èk son zèl in pé blé-blé-arkokiyé dann zèrb. Moin la trap mon baton pu oir si lü téi bouj ankòr.. Té fini pou lü, kiné, liquidé ! Dann mon kèr kontantman la lèvé ! Kontantman pou travaye bien fé. Moin lété ziska fier d'moin !

Mon kontantman la pa dürr pou lontan, pars aprés moin la tonb dsü ma voisine. El la

anplègn sanm moin pars èl lété blijé fégonn par èl mèm son flèr grenadine, tandoné l'avé prèss pü la rass moush i fé so travaye-la, navé pü la rass moush sharbon... Kossa ? Arpète in kou ! Ou lé sür ? Ou i koze sèryé ou la ? Sa la pa la grèl ! Moin téi koné pa ! Si moin l'avé konü... !

Remor la monte dsü moin. Moin la artourn la kaz shagrin dann kèr. Dan la kour, dsü lo vèr lo gazon, in réjiman pti fourmi apo ral dann zot trou in zoli zinsèk noir briyan avèk dsü son zèl in joli roflé blé téi tire dsü le mov. Té lo kadav in moush, mé pa ninporteékèl, in moush kapab fégonnn flèr grenadine, in moush sharbon.

Mon kèr la séré. Moin la ramass lo pti kor, moin la soufl dessü pou shass bande fourmi goulipia, moin la antère ali dann in koin mon jardin – dsou in rosh piké. Depi sé jour-la, tou lé matin, mi fé in tour dann jardin, mi rèss in ti ninstan deboute devan la rosh piké, mi agarde par koté tonèl pou oir si défoi noré poin in zinsèk noir briyan, la zèl blé-mov apo karèss mon pyé gronadine ? Mi rouvère bien gran mon zorèye èk lidé m'a antann in mizik le tan lontan, konm in gayar « vou, vou, vou » par koté mon lovan.

In tèks Robert Gauvin-« Kossa l'ariv %Moush sharbon don »

NDLR Mézami, sirtou bande zanfàn, si zot i trouv dsi zot shomin in zinsèk é zot i éstime li lé kas-pyé, dézagréab tyé pa li si li fé p ou d tor, suiv ali, avèye ali, pétète protèze ali, pars si zot i konépa kossa li ansèrv, la natir, èl i koné. El i koné na poin arien dan èl i sèrv pa arien

Justin